LES PARCOURS DE FORMATION DES MAISONS POUR LA SCIENCE

Chers professeurs,

Depuis 3 ans, les Maisons pour la science en Alsace, Auvergne, Lorraine et Midi-Pyrénées proposent une offre originale de développement professionnel en sciences aux professeurs d'écoles et de collège de leur académie.

A la rentrée 2014, les Maisons ont franchi une nouvelle étape en proposant à 40 professeurs de CE2-CM1-CM2 de suivre un ***parcours de formation sur deux années scolaires pour acquérir les compétences et connaissances nécessaires à la mise en œuvre d'un enseignement des sciences fondé sur l'investigation****. Ce parcours ancré dans la science vivante fera l'objet d'une action de recherche nationale visant à mieux comprendre les leviers de la formation des enseignants et son impact sur leurs pratiques et les compétences des élèves.*

LES PARCOURS

D'une durée totale de **80 à 90 heures**, **réparties sur 2 années consécutives** (40 heures par an, sur les années 2015-2016 et 2016-2017) ces parcours se caractérisent par la variété et la cohérence des thématiques scientifiques traitées. Tout au long du parcours, **3 thématiques scientifiques** sont abordées : les *objets physiques*, le *monde du vivant*, les *objets techniques*. Les parcours donneront aux enseignants une vision plus riche de la science, de ses pratiques et de ses enjeux, à partir de la diversité de ses approches et de ses contenus.

Ces parcours s'adressent à tous les professeurs de CE2-CM1-CM2 quelle que soit leur formation initiale. Il n'y a aucun pré requis, sinon la motivation et le souhait d'enrichir leurs compétences pour enseigner des sciences. Les parcours de formation comportent des activités complémentaires, **en présentiel, en autonomie et à distance** :

- **Formations en présentiel** permettant aux enseignants d'approfondir leurs connaissances scientifiques et pédagogiques, de se familiariser avec les pratiques de la recherche et de réfléchir à des activités en classe en lien avec les contenus des formations.

- **Actions en autonomie accompagnées** : les enseignants réalisent des activités de sciences en classe en étant accompagnés par des pédagogues et des scientifiques, réalisent des travaux personnels et profitent de retours d'expérience et d'un échange de pratiques entre les participants à ces parcours et les formateurs.

Grâce au partenariat avec les rectorats des académies concernées, les enseignants s'inscrivant aux parcours seront **remplacés dans leurs classes pour les heures dédiées à la formation en présentiel**. Les enseignants ayant suivi pendant 2 ans les parcours pourront *dans certains cas* et s'ils le souhaitent poursuivre leur formation ultérieurement et obtenir une certification.

LA RECHERCHE

Ces parcours ont été choisis pour faire partie d'un projet de recherche innovant et pluridisciplinaire soutenu par l'Agence nationale pour la recherche (ANR), qui rassemble des chercheurs en économie de l'éducation, en psychologie des apprentissages et en didactique des sciences. Il est coordonné par l'Ecole d'économie de Paris et implique, outre les Maisons, l'Université de Toulouse, l'Université de Montpellier, la DEPP et la fondation *La main à la pâte*.

Le but de ce projet est de comprendre les mécanismes par lesquels cette formation professionnelle fait évoluer les pratiques des enseignants et comment cette transformation influe sur les apprentissages des élèves et leur intérêt pour les sciences. L'objectif du projet n'est en aucun cas d'évaluer les enseignants mais bien la capacité des parcours à profiter *in fine* aux élèves. L'ensemble des données collectées le seront dans le strict respect de l'anonymat et selon les règles imposées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). **Au-delà de la participation à un projet de formation innovant, vous permettrez ainsi à la recherche française de progresser.**

Il est à noter que le nombre de professeurs est limité : les places disponibles pour participer au parcours de formation seront donc allouées aléatoirement parmi les candidats, et de manière à représenter le mieux possible la diversité des profils des professeurs et des écoles de votre académie. **L'inscription ne garantit donc pas votre participation aux parcours des Maisons mais vous engage dans le projet de recherche.** Conformément aux standards scientifiques internationaux, les chercheurs s'appuieront notamment sur la comparaison des classes des enseignants engagés dans les parcours des Maisons et des autres enseignants non retenus.

Le projet de recherche se déroule en 3 étapes :

1. Les **enseignants se portent candidats** pour les parcours. Rendez-vous sur le site www.parcours-mds.com où il vous sera également demandé de répondre à un bref questionnaire.
2. Une fois la liste des candidats validée par les rectorats, le tirage au sort effectué par l'équipe déterminera ceux qui pourront entrer dans les parcours.
3. Lors des années scolaires 2015-2016 et 2016-2017, les chercheurs organiseront des **tests pour les élèves de tous les enseignants (retenus et non retenus) inclus dans la recherche**. Les enseignants n'auront pas à assurer la passation de ces tests, qui seront réalisés en classe, avec leur accord, par des enquêteurs associés à cette recherche. Des enseignants seront aussi amenés à répondre à des questionnaires. En outre, un petit nombre d'enseignants volontaires pourra contribuer au travail qualitatif mené par l'équipe de didactique des sciences en acceptant de recevoir des chercheurs dans leurs classes.

Pour toute question sur les parcours, vous pouvez contacter les services d'inspection ou la Maison pour la science de votre académie (12 rue de l'Université, 67 500 STRASBOURG, melodie.faury@maisons-pour-la-science.org). Pour toute question sur le projet de recherche, n'hésitez pas à contacter Adrien Bouguen, chercheur à l'Ecole d'Economie de Paris, par téléphone au 01 71 19 40 83 ou par courriel abouguen@povertyactionlab.org.